Envoyé en préfecture le 24/07/2026
Reçu en préfecture le 24/07/2026
Publié le
ID : 022-212200323-20260716-2026_055-DE

Caulnes	CONSEIL MUNICIPAL DU : JEUDI 16 JUILLET 2026	DÉLIBERATION

Date de la convocation : le 11 juillet 2026
Date d'affichage de l'ordre du jour : le 11 juillet 2026

L'an deux mille vingt-six, le seize juillet à 20h00, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la Présidence de Madame Marina LE MOAL, Maire.

Etaient présents	Marina LE MOAL, Maire Marylène BERHAULT, Jean-Yves NOGUES, Patricia BOUGAULT, Olivier DESRIAC et Catherine REHEL, Adjoints Hubert GUERIN, Marie GUILLOU, David MAILLARD, Maryline CHOUX, Frédéric GASREL et Tiphaine MEHEUST, Conseillers Municipaux Délégués Dominique BRIAND, Gaëtane PICQUET, Fabien CHOLET, Jérémy TANGUY, Emeline JAN, Thierry DEBUIRE et Sabrina BARBIER, Conseillers Municipaux
Étaient absents	Marie-Noëlle DESRONDIERS, Stéphanie YVERGNIAUX, Adrien BOUDET et Marc PRIOL
Pouvoir	Marie-Noëlle DESRONDIERS donne pouvoir à Catherine REHEL, Stéphanie YVERGNIAUX donne pouvoir à Dominique BRIAND, Adrien BOUDET donne pouvoir à Fabien CHOLET et Marc PRIOL donne pouvoir à Maryline CHOUX
	Secrétaire de séance : Sabrina BARBIER

ASSEMBLEE	N° DE L'ACTE : 2026-055
Objet : Etat des décisions de Madame la Maire dans le cadre de ses délégations	

Vu l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°2021.07.08 du 15 juillet 2021 portant délégation de pouvoirs du Conseil municipal à Madame la Maire,

Madame la Maire informe le Conseil municipal des décisions prises depuis le 17 juin 2026 :

Décision	**Date de décision**
Construction d'un restaurant scolaire et rénovation-extension de l'école élémentaire - Lot n°3 Gros œuvre - SCOBAT - Avenant n°3 - Moins-value pour le rejointement de la chaufferie, plus-value pour l'enduit dans le préau de la chaufferie, corniches de la chaufferie et reprises sur existant : + 1 667,48 € HT (Montant total du marché : 1 090 778,59 € HT)	24/06/2026
Construction d'un restaurant scolaire et rénovation-extension de l'école élémentaire - Lot n°10 Carrelage - Faïence - Sols souples - SARPIC - Avenant n°3 - Dépose des réagréages soufflés existants : + 5 484 € HT (Montant total du marché : 210 919,08 € HT)	24/06/2026
Construction d'un restaurant scolaire et rénovation-extension de l'école élémentaire - Lot n°12 Faux-plafonds - GAUTHIER PLAFONDS - Avenant n°2 - Faux plafond intérieur métallique dégagement : + 690,90 € HT (Montant total du marché : 68 303,15 € HT)	24/06/2026

Envoyé en préfecture le 24/07/2026
Reçu en préfecture le 24/07/2026
Publié le
ID : 022-212200323-20260716-2026_055-DE

Construction d'un restaurant scolaire et rénovation-extension de l'école élémentaire - Lot n°15 Electricité - courants forts - courants faibles - FAUCHE - Avenant n°3 - Installation d'un visiophone à l'entrée : + 2 546,70 € HT (Montant total du marché : 278 724,52 € HT)	24/06/2026
Exposition Eau, retour aux sources - Impression des affiches - SARL IDENTIC : 1 148,55 € HT	24/06/2026
Cloches de l'église - Remplacement des 3 baudriers - Réparation de 2 battants - Remplacement du plancher - MACE ENTREPRISES : 4 647,33 € HT	01/07/2026
Remplacement d'ampoules à l'Eglise - SARL VINCENT GASSINE : 2 495,19 € HT	02/07/2026
Nettoyage des vitres des bâtiments communaux - LAFOND NETTOYAGE : 2 221,64 € HT	10/07/2026
Nettoyage du bardage métallique de l'école maternelle - LAFOND NETTOYAGE : 630 € HT	10/07/2026

Décision – Droit de préemption	**Date de décision**
Déclaration d'intention d'aliéner - SELARL LAUBE, LHOMME & DELMAS - 78 rue de Broons - YB 149 : Renonciation	17/06/2026
Déclaration d'intention d'aliéner - SELARL LAUBE, LHOMME & DELMAS - 4 La Gaudinais - YC 281 : Renonciation	17/06/2026
Déclaration d'intention d'aliéner - CREATEUR D'IMMOBILIER - 2 rue de la Cornière - AH 99 - Lots 42, 43 : Renonciation	19/06/2026
Déclaration d'intention d'aliéner - SELARL LAUBE, LHOMME & DELMAS - 37 rue de la Gare - AC 452 : Renonciation	30/06/2026

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- **PREND ACTE de l'information des décisions prises depuis le 17 juin 2026.**

Fait à Caulnes le 24 juin 2026
Pour extrait conforme au registre
La Maire,
Marina LE MOAL

